Elections Législatives des 23 et 30 Novembre 1958

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

2e Circonscription (MONTÉLIMAR-NYONS)

CITOYENNES, CITOYENS,

Ainsi que nous l'avions demandé, nous voici revenu au scrutin d'arrondissement. Avec ce scrutin simple et clair, vous élirez les 23 et 30 Novembre, l'homme qui aura la charge de représenter notre région. Sa tâche sera grande et difficile.

AU PARLEMENT : Il aura à décider de l'orientation générale de la vie du Pays. Les élus socialistes œuvreront pour :

— **une politique générale** de développement économique et de progrès social par : le plein emploi, les mesures en faveur du commerce et de l'artisanat, l'assouplissement de la politique du crédit, la lutte contre l'inflation génératrice de misères ; la réforme de l'enseignement ; les droits sociaux de tous les travailleurs ; l'aide accrue à la vieillesse, la défense du pouvoir d'achat ; la réforme fiscale indispensable.

— **une politique agricole** de progrès et d'efficacité par l'organisation de marchés, l'écoulement des produits, des prix rémunérateurs, le maintien de l'aide à l'équipement moderne, la révision des prix industriels nécessaires à l'exploitation, l'égalisation des lois sociales, l'orientation des productions, le perfectionnement de l'enseignement agricole, la garantie contre les calamités agricoles, la défense de l'exploitation agricole, etc...

— **une solution pacifique et française du problème algérien :** L'Algérie a vu se rétablir la légalité républicaine et civile par le Général de GAULLE, Président du Conseil, comme nous le demandions. Le but à atteindre étant de faire coexister pacifiquement les deux communautés, il faut, pour y parvenir, poursuivre la pacification sans faiblesse et en même temps, négocier le cessez-le-feu, faire élire des représentants valables, négocier un statut tenant compte de la personnalité algérienne. Telle a toujours été la position du Parti Socialiste. **Elle est actuellement la position généreuse et forte du Gouvernement.**

— **une politique internationale de netteté et de paix :** Respect des traités internationaux, effort accru vers le désarmement contrôlé et progressif, arrêt contrôlé des expériences nucléaires, poursuite de la construction de l'Europe, action en faveur des Pays sous-développés qui ne doivent pas tomber sous la domination soviétique.

— **une politique ferme et hardie pour la France d'Outre-Mer :** Le Parti Socialiste rappelle que son action a toujours tendu à la libération de chaque homme de toute exploitation, misère ou ignorance, à la libération économique de chaque peuple, à la libération politique par un régime démocratique. Il se réjouit des récentes décisions gouvernementales en la matière qui confirment et élargissent les dispositions de la loi-cadre de G. DEFFERRE. C'est la voie qu'il avait depuis longtemps tracée, et que suit le gouvernement actuel.

***

Votre Elu sera aussi le Représentant responsable de notre Région soucieux de ses légitimes intérêts particuliers.

EXPANSION ÉCONOMIQUE : Susciter et soutenir toutes les occasions d'expansion de notre belle région, rendue plus facile par l'équipement hydro-électrique du Rhône, attirer des industries nouvelles pour développer le commerce et donner du travail à tous ; construire les logements nécessaires à la ville comme à la campagne ; accroître les moyens d'action de la Chambre des Métiers et de la Chambre de Commerce ; faciliter le crédit aux entreprises, etc...

AGRICULTURE : Dans le cadre général indiqué ci-dessus pour la défense de l'Agriculture française, le Député de notre arrondissement devra veiller à l'extension de l'enseignement et de la vulgarisation agricoles ; à la défense de l'appellation Côtes-du-Rhône actuellement menacée ; à la reprise du marché de la lavande ; à l'amélioration de l'habitat rural ; au développement des foires et marchés ; extension de l'irrigation ; défense du marché des fruits, etc...

POUR NOS COMMUNES : Un gros effort a été fait depuis 10 ans et nos candidats, Maurice PIC et Pierre JULLIEN, y ont grandement contribué. Les Elus municipaux le savent. Il faut encore **accélérer et faciliter les travaux communaux :** chemins, terrains de sports, électrification, adduction d'eau, salles des fêtes, dispensaires, consultations de nourrissons, foyers de vieux, piscines. Il faut aussi défendre nos administrations locales (Ponts-et-Chaussées, Tribunal, Justices de Paix, etc...).

TOURISME : Les beautés naturelles et les joyaux artistiques de notre région doivent être mis en valeur. Le tourisme est source de richesse pour tous. Avec les Municipalités et les Syndicats d'Initiatives,

pour attirer et retenir les visiteurs, il faut aider l'équipement hôtelier, l'équipement sportif, les spectacles de qualité, les arts locaux, la propagande pour les produits régionaux (nougat, Côtes-du-Rhône, lavande, tilleul, olives, fruits, etc...). Il faut faire des régions de Dieulefit, Marsanne, Bourdeaux, Nyons Buis, La Motte, Rémuzat, Séderon, Grignan une zone attractive de tourisme et de loisirs (colonies de vacances, estivants, gîtes ruraux). Il faut faire de Montélimar, Loriol, Saint-Paul, Pierrelatte, Livron des gîtes d'étape renommés, équipés, attrayants. C'est là l'un des aspects de l'avenir heureux de notre région pour le plus grand bien du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture et du bien-être général. Il faut enfin faire de MONTÉLIMAR une grande métropole régionale en équipant, en modernisant, en embellissant la Cité.

***

NOTRE CANDIDAT

Maurice PIC : il est inutile de présenter notre ami Maurice PIC dont la cordialité, l'activité, la compétence, le dévouement sont **unanimement** reconnus et appréciés dans tout le **Département.**

Pupille de la Nation de 1914-1918, Prisonnier de guerre 1939-1945, Croix de guerre, deux citations, Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire, son patriotisme en fait un homme de devoir et d'action.

Depuis la Libération, il est maire de CHATEAUNEUF-DU-RHONE, et Conseiller Général de MONTÉLIMAR. Il préside depuis 2 ans l'Assemblée départementale et l'Association des Maires.

Collaborateur du Président Guy MOLLET, il a occupé avec succès le poste de Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, que lui valait sa compétence indiscutable en matière communale et départementale.

Sénateur de notre Département, il a dû répondre à l'appel pressant de ses amis et des élus de la circonscription de MONTÉLIMAR-NYONS, pour prendre en mains la charge de notre arrondissement.

Nul mieux que lui n'est à même de le représenter avec **dignité** et **efficacité,** à la fois pour la satisfaction des besoins de notre Région et de nos communes et pour la défense des droits légitimes de nos compatriotes.

Comité de Patronage de la Candidature de Maurice PIC

MM. les Conseillers généraux de : Buis-les-Baronnies, Dieulefit, Grignan, Loriol, Montélimar, Nyons.

MM. les Maires de : Aleyrac, Allan, Arpavon, Ballons, Beauvoisin, Bellecombe-Tarendol, Baume-de-Transit, Besignan, Bonlieu, Bouchet, Bourdeaux, Bouvières, Buis-les-Baronnies. *M. l'Adjoint de* Bézaudun-sur-Bine, de Châteauneuf-du-Rhône. *MM. les Maires de* Colonzelle, Chantemerle-les-Grignan, Châteauneuf-de-Bordette, Cliousclat, Condorcet, Curnier, Dieulefit, Donzère, Espeluche, Establet, Chaudebonne, Eygalayes, Eyzahut, Eyroles, Granges-Gontardes, Grignan, Gumiane, Izon-la-Bruisse, Laborel, La Laupie, Livron, Malataverne, Mévouillon, Mirabel-aux-Baronnies, Mirmande, Montboucher-sur-Jabron, Montbrun-les-Bains, Montréal-les-Sources, Montaulieu, Piégon, Pierrelongue, Plaisians, Poë-Célard, Poët-en-Percip, Poët-Laval, Pont-de-Barret, Portes-en-Valdaine, Propiac, Puygiron, Reilhanette, Rioms, Rochefort-en-Valdaine, Rousset, La Rochette-du-Buis, Réauville. *MM. l'Adjoint de* Rémuzat, Suze-la-Rousse, Saint-Maurice-sur-Aygues, Taulignan. *MM. les Maires de* Sahune, Sainte-Euphémie-sur-Ouvèze, Saint-Gervais-sur-Roubion, Sainte-Jalle, Saint-Nazaire-le-Désert, Saint-Pantaléon-les-Vignes, Saulce, Sauzet, Savasse, Séderon, Souspierre, Suze-la-Rousse, Taulignan, Teyssières, Les Tonils, Tulette. *M. l'Adjoint de* La Touche. *MM. les Maires* de Valaurie, Valouse, Vercoiran, Vers-sur-Méouge, Villefranche-le-Château, Vinsobres, etc., PACON, ancien Maire de Montboucher-sur-Jabron, SPEZINI, ancien Maire de Montélimar, ROCHE, ancien Conseiller d'arrondissement de Bourdeaux, etc...

Son remplaçant éventuel : Pierre JULLIEN

Pierre JULLIEN, unanimement connu et estimé dans tout le Sud de la DROME, est Représentant en produits agricoles. Conseiller Général de NYONS depuis 1947, il est Secrétaire de la Commission Départementale, Membre de plusieurs Commissions (affaires diverses, lutte contre la grêle, constructions scolaires, tourisme, gîtes ruraux, etc...) et Délégué du Département, auprès d'organismes importants (Office départemental H. L. M., Comité de l'Habitat Rural, Comité des Transports, Comité d'Expansion économique, etc...).

Excellent militant, il a participé activement à tous les combats républicains de la Basse-Drôme, Chevalier de la Légion d'Honneur au titre du Ministère de l'Agriculture (Président de la Chasse). Son activité, son amabilité, son labeur inlassable d'élu cantonal, sa connaissance des hommes et des choses lui assurent l'estime et la sympathie de tous.

Il faut, en un mot, poursuivre l'œuvre de rénovation républicaine à laquelle, au côté du Général De Gaulle, le Parti Socialiste et son Secrétaire général Guy MOLLET se sont attachés.

CITOYENNES, CITOYENS,

Telles sont les grandes tâches qui attendent votre Elu. Pour la mener à bien, nul n'est mieux préparé, mieux qualifié que **MAURICE PIC.**

VOTEZ UTILE. VOTEZ EFFICACE.

Pour l'avenir de notre Région, pour nos Villes, et pour nos Villages,

Votez **Maurice PIC**

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

ATTENTION : Ne rayez aucun des deux noms. Sinon le bulletin est annulé.



IMP. REYNE ET DELDON, 33, BD CH. DE GAULLE - VALENCE 3 11 58.

Vu : Les Candidats.